

N° au catalogue 45-20-0002
ISSN 2560-7987
ISBN 978-0-660-73998-4

Études sur le genre et les identités croisées

Le taux de pauvreté et la situation de faible revenu des personnes âgées au Canada : une analyse intersectionnelle

par Karine Leclerc

Date de diffusion : le 4 décembre 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

La présente étude est financée par Femmes et Égalité des genres Canada.

Le taux de pauvreté et la situation de faible revenu des personnes âgées au Canada : une analyse intersectionnelle

par **Karine Leclerc**, Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion

Faits saillants

- Au Canada, les taux de faible revenu des personnes âgées (65 ans et plus) ont connu une baisse considérable au cours des dernières décennies, particulièrement depuis la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990.
- De 1976 à 1995, le revenu médian après impôt des personnes âgées a augmenté de 65,0 %, surtout en raison des transferts gouvernementaux (comme le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti). De 1996 à 2022, le revenu médian après impôt des personnes âgées a continué de progresser (35,7 %), mais à un rythme plus lent, principalement en raison des hausses de leur revenu du marché.
- Dans l'ensemble, le niveau de revenu des personnes âgées s'est amélioré au fil du temps, mais, parallèlement, il a perdu du terrain par rapport au niveau de revenu des personnes plus jeunes de 18 à 64 ans depuis le milieu des années 1990, augmentant ainsi l'écart entre les revenus de ces deux générations.
- Les situations de faible revenu des femmes et des hommes âgés ont suivi la même tendance au fil du temps. Cependant, les femmes âgées affichaient un revenu plus bas et des taux plus élevés de faible revenu que les hommes âgés durant la période à l'étude, et les transferts gouvernementaux représentaient une plus grande part du revenu des femmes âgées.
- La différence de revenu médian entre les hommes âgés et les femmes âgées a peu régressé au fil du temps. L'écart entre les genres au chapitre du revenu médian était de 33,8 % en 1976, et il a diminué de 7,7 points de pourcentage au cours de la période à l'étude pour atteindre 26,1 % en 2022.
- De tous les groupes de femmes âgées, les femmes âgées racisées étaient les plus susceptibles d'afficher un faible revenu ou de vivre dans la pauvreté (18,6 % selon la mesure de faible revenu après impôt [MFR-Apl] et 9,1 % selon la mesure fondée sur un panier de consommation [MPC]), suivies des femmes âgées immigrantes (17,6 % selon la MFR-Apl et 7,3 % selon la MPC).
- Parmi les femmes âgées racisées (de l'un des six plus grands groupes racisés au Canada), les femmes philippines étaient les moins susceptibles de toutes les femmes racisées du même groupe d'âge d'afficher un faible revenu (9,0 % selon la MFR-Apl) ou de vivre dans la pauvreté (5,8 % selon la MPC). En fait, les femmes âgées non racisées (16,7 % selon la MFR-Apl) présentaient un taux de faible revenu supérieur à celui des femmes philippines du même groupe d'âge.
- En ce qui concerne les femmes âgées immigrantes, les résultats variaient considérablement selon la période d'immigration et leur appartenance ou non à un groupe racisé. Par exemple, le taux de faible revenu des femmes immigrantes non racisées âgées de 65 ans et plus qui ont immigré avant 2011 (16,4 %) était le plus faible parmi toutes les femmes immigrantes du même groupe d'âge, et il était aussi assez similaire au taux observé chez les femmes âgées non racisées nées au Canada (16,7 %).

Introduction

La population du Canada est vieillissante; le nombre et la proportion de personnes âgées augmentent. Au 1^{er} juillet 2023, environ un cinquième (18,9 %) de la population était âgé d'au moins 65 ans (en hausse par rapport à 12,6 % en 2000), tandis que le groupe d'âge des personnes de 0 à 15 ans représentait 16,5 % de la population, en baisse par rapport à 20,5 % au tournant du millénaire (Statistique Canada, tableau 17-10-0005-01). On s'attend à ce que le vieillissement de la population se poursuive et qu'il s'accélère au cours des prochaines années. Selon les projections démographiques, le groupe d'âge des personnes de 65 ans et plus pourrait représenter le quart de la population (24,9 %) d'ici 2051, soit un total de près de 12 millions de personnes (Statistique Canada, 2022). Cette accélération du vieillissement de la population canadienne s'explique par le niveau de fécondité qui se situe sous le seuil de renouvellement des générations depuis le début des années 1970, par la hausse quasi continue de l'espérance de vie et par l'avancée en âge des baby-boomers.

Le vieillissement de la population a des répercussions dans de nombreux domaines comme la santé, le logement, les soins donnés et reçus et le marché du travail (notamment la part de la population sur le marché du travail); il modifie l'équilibre des services nécessaires et contribue à accroître les pressions dans plusieurs secteurs, notamment ceux de la santé et de la main-d'œuvre. Par exemple, les personnes âgées sont plus susceptibles de demander des services liés aux soins de santé et de chercher différents types de logements (comme des maisons ou des appartements de petite taille ou des maisons de retraite) que les jeunes adultes, qui songent peut-être à acheter une première propriété et à obtenir des services comme ceux offerts par les garderies. En outre, la plupart des personnes âgées travaillent moins ou cessent de travailler à un moment donné, comptant davantage sur leur pension, leurs épargnes et les transferts gouvernementaux pour assurer leur sécurité économique, ce qui les rend vulnérables sur le plan financier en cas de fluctuations économiques comme une forte inflation. Dans l'ensemble, la structure par âge d'une société a des répercussions importantes sur l'économie globale et sur l'ensemble de la société.

Bien que la population des femmes et des hommes soit vieillissante, les femmes (53,8 %) sont surreprésentées au sein de la population de 65 ans et plus, et l'écart entre les genres augmente avec l'âge. Par exemple, alors que les femmes de 65 à 69 ans représentaient 51,5 % de la population de ce groupe d'âge, elles constituaient 74,1 % de la population âgée de 95 à 99 ans en date du 1^{er} juillet 2023 (Statistique Canada, tableau 17-10-0005-01). Non seulement les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes, mais elles sont aussi plus à risque d'avoir un faible revenu que les hommes. Les femmes gagnent souvent moins que les hommes pendant qu'elles sont en âge de travailler en raison d'une gamme de facteurs, dont l'écart salarial entre les genres, le fait qu'elles sont plus susceptibles d'interrompre leur carrière ou de travailler à temps partiel (p. ex. pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents) et leur plus faible taux d'activité sur le marché du travail. Par conséquent, les femmes âgées sont moins susceptibles que les hommes d'avoir accumulé suffisamment d'épargne, d'avoir accès ou suffisamment contribué à un régime de retraite au travail et elles sont plus enclines à dépendre des transferts gouvernementaux.

Au Canada, des efforts ont été déployés pour réduire la pauvreté, y compris chez les personnes âgées. Une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté a été élaborée et lancée en 2018, la *Loi sur la réduction de la pauvreté* est entrée en vigueur en 2019 et, depuis 2016, le gouvernement fédéral a augmenté son soutien du revenu aux personnes âgées au Canada, notamment par l'intermédiaire des programmes de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) pour accroître leur sécurité économique.

Dans le présent article, on dresse un portrait de la situation économique des personnes âgées (65 ans et plus) au Canada, en s'intéressant particulièrement aux différents groupes de femmes âgées. La première section de l'article traite de l'évolution des situations de faible revenu, du revenu médian et des sources de revenu des femmes et des hommes âgés au cours de la période de 1976 à 2022, à l'aide des données combinées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et de l'Enquête canadienne sur le revenu. Étant donné que les expériences de pauvreté et de faible revenu peuvent varier en fonction des obstacles interreliés auxquels les gens peuvent être confrontés selon différentes caractéristiques, la deuxième section utilise une analyse intersectionnelle pour désagréger les données autres que celles sur le genre. À l'aide des données du Recensement de la population de 2021, la deuxième section porte précisément sur les taux de faible revenu et de pauvreté de différents groupes de femmes âgées, y compris les femmes âgées immigrantes et les femmes âgées racisées.

Section 1 : La prévalence du faible revenu chez les personnes âgées selon diverses perspectives

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui fait intervenir non seulement les niveaux de revenu et de consommation, mais aussi d'autres facteurs comme la santé et l'éducation, la vulnérabilité et le risque, la marginalisation et l'exclusion, le pouvoir, le statut et le prestige, etc. Ainsi, il existe une différence entre le faible revenu et la pauvreté. Cependant, ces deux notions sont étroitement liées, et le revenu demeure un aspect important de la pauvreté (Murphy et autres, 2012).

Au Canada, la mesure du panier de consommation (MPC) constitue la mesure officielle de la pauvreté depuis 2019¹. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis (aliments, vêtements, logement, transport et autres nécessités) correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Lorsque le revenu disponible d'une personne (ou d'une famille économique) est inférieur au coût de ce panier de biens et de services, la personne (ou chaque membre dans le cas d'une famille économique) est considérée comme vivant dans la pauvreté. Bien qu'une mesure officielle de la pauvreté permette au gouvernement d'établir des cibles concrètes de réduction de la pauvreté et de suivre les progrès, la MPC n'est pas la seule mesure de faible revenu utilisée au Canada.

En plus de la MPC, deux autres mesures du faible revenu sont couramment utilisées : la mesure de faible revenu et le seuil de faible revenu. La mesure de faible revenu (MFR) est largement utilisée aux fins de comparaisons internationales de la pauvreté, en particulier avec les pays de l'OCDE. Il s'agit d'un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian ajusté des ménages privés (de différentes tailles). Son seuil est calculé comme étant égal à la moitié de la médiane de la répartition contemporaine du revenu. Lorsque le revenu ajusté d'un ménage est inférieur à la moitié du revenu médian ajusté, toutes les personnes de ce ménage sont considérées comme étant à faible revenu. Les seuils de faible revenu (SFR) font référence à un seuil de revenu, défini à l'aide des données sur les dépenses de 1992 (valeurs ajustées en dollars constants au moyen de l'Indice des prix à la consommation), en deçà duquel les familles économiques ou les personnes hors famille économique sont susceptibles de consacrer une part plus importante que la moyenne de leur revenu aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. Plus précisément, ces seuils représentent les niveaux de revenu auxquels on s'attend à ce que ces familles ou personnes consacrent 20 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Chacune de ces mesures utilise des méthodes différentes (p. ex. mesure fondée sur les dépenses, mesure fondée sur la répartition des revenus), calcule les seuils de faible revenu différemment et décrit différents aspects du faible revenu (p. ex. l'(in)capacité d'un individu ou d'un ménage de se procurer des biens et des services de base, l'inégalité entre les revenus, la part du revenu consacrée aux nécessités (nourriture, logement et vêtements) plus élevée que la moyenne). Conformément aux pratiques exemplaires internationales, ces trois mesures seront utilisées dans la première section du présent article afin de brosser un tableau complet de la situation des personnes âgées au Canada ayant un faible revenu ou vivant dans la pauvreté.

Le taux de pauvreté des personnes âgées est inférieur à celui de la population en âge de travailler, tandis que leur prévalence du faible revenu est plus élevée

Au Canada, les taux de faible revenu des personnes âgées (65 ans et plus)² ont connu une baisse considérable au cours des dernières décennies (selon la mesure de faible revenu après impôt [MFR-Apl] et le seuil de faible revenu après impôt [SFR-Apl])³, surtout de la fin des années 1970 au milieu des années 1990 (graphique 1). Par exemple, comme le montrent les données combinées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, de l'Enquête sur la

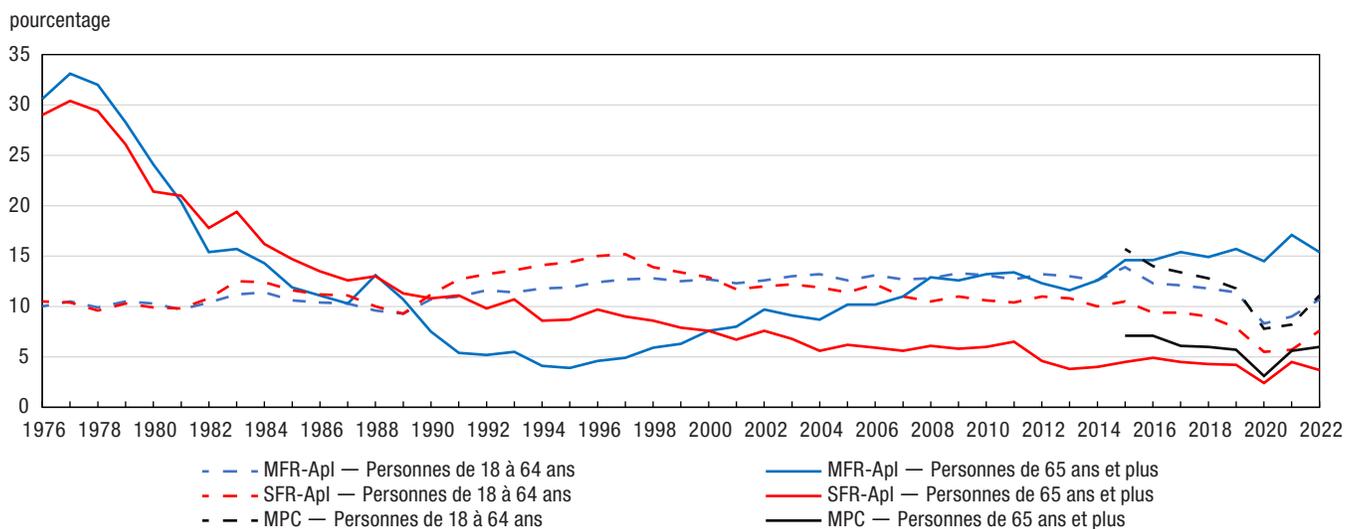
1. En 2018, le gouvernement du Canada a publié un rapport intitulé *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*. Dans ce rapport, il a été reconnu que la pauvreté est un problème à multiples facettes qui va au-delà du fait de ne pas avoir un revenu suffisant. En 2019, selon la recommandation formulée dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement a désigné la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation comme le seuil de pauvreté officiel du Canada en vertu de la *Loi sur la réduction de la pauvreté*. Par ailleurs, il s'est fixé des cibles de réduction de la pauvreté pour 2020 et 2030 qui sont conformes aux Objectifs de développement durable des Nations Unies de mettre fin à la pauvreté.

2. Dans le présent article, les personnes âgées désignent les personnes de 65 ans et plus.

3. Les mesures de faible revenu et les seuils de faible revenu peuvent être calculés à l'aide du revenu total avant impôt des ménages ou du revenu après impôt des ménages. Dans le présent article, on utilise la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) et le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl).

dynamique du travail et du revenu et de l'Enquête canadienne sur le revenu⁴, le taux de faible revenu des personnes âgées est passé de 30,6 % en 1976 à 3,9 % en 1995 selon la MFR-Apl, et de 29,0 % à 8,7 % selon le SFR-Apl. Cette baisse est en grande partie attribuable à l'augmentation du revenu provenant des régimes de pension privés et au lancement et à l'élargissement des programmes fédéraux de sécurité du revenu, comme le Régime de pensions du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) (HUMA, 2010; Myles, 2010). En effet, le RPC et le Régime de rentes du Québec (RRQ) ont été mis en œuvre en 1966, et la première cohorte à recevoir des prestations complètes du RPC ou du RRQ a eu 65 ans en 1976 (Myles, 2010). De plus, en raison de l'élargissement des régimes de pension privés qui a eu lieu des années 1950 aux années 1970, le nombre moyen de personnes retraitées couvertes par les régimes a commencé à augmenter dans les années 1980, et le taux de couverture a continué de progresser chez les cohortes ayant pris successivement leur retraite à mesure que la décennie avançait (Myles, 2000).

Graphique 1 Statistiques du faible revenu selon le groupe d'âge, 1976 à 2022



Source : Statistique Canada. Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, tableau 11-10-0135-01.

Cependant, à partir du milieu des années 1990, la tendance du faible revenu a commencé à diverger d'une mesure à l'autre. Selon le SFR-Apl, et plus tard selon la MPC, la tendance à la baisse s'est généralement poursuivie (certaines variations ayant été observées de 2020 à 2022, ce qui pourrait être attribuable à la pandémie de COVID-19), tandis que les taux de faible revenu ont commencé à suivre une tendance à la hausse selon la MFR-Apl. Ces divergences donnent à penser que, d'une part, le niveau de revenu des personnes âgées s'est amélioré au fil du temps, mais que, d'autre part, leurs revenus n'ont pas augmenté aussi rapidement que ceux des personnes en âge de travailler (c.-à-d. de 18 à 64 ans)⁵. En effet, la tendance à la baisse selon le SFR-Apl peut être comprise comme une diminution du nombre de personnes âgées qui consacrent une plus grande part de leur revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement qu'une famille moyenne. De même, la tendance à la baisse selon la MPC semble indiquer que moins de personnes âgées avaient un revenu disponible inférieur au coût d'un « panier » de biens et de services précis. Enfin, la tendance à la hausse selon la MFR-Apl reflète une croissance plus lente du revenu médian chez les personnes âgées que de celui de la population en âge de travailler. Ces différentes mesures se complètent les unes les autres et présentent un portrait plus exhaustif des personnes âgées en situation de faible revenu. Ensemble, ces

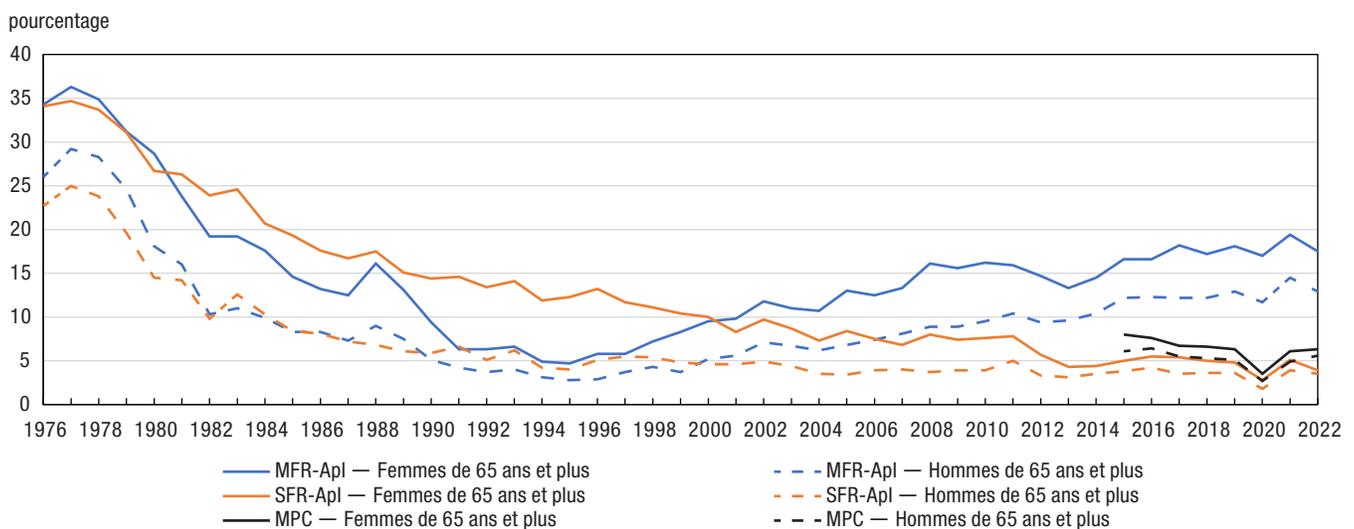
4. Les estimations présentées dans les graphiques 1 à 8 sont fondées sur les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1976 à 1992, sur une combinaison de données de l'EFC et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1993 à 1997, sur les données de l'EDTR de 1998 à 2011 et sur les données de l'Enquête canadienne sur le revenu à partir de 2012. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter Statistique Canada. (2015). « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002MIF au catalogue. De plus, deux révisions antérieures des données sur le revenu sont décrites dans Cotton, C. (2000). « D'une enquête à l'autre : Une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997 », *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada; et Lathe, H. (2005). « Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003 », *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.

5. Dans cet article, les personnes en âge de travailler font référence aux personnes de 18 à 64 ans.

mesures démontrent que les personnes âgées s'en tirent mieux aujourd'hui que par le passé en ce qui concerne leur niveau de revenu, mais en même temps, que leurs revenus ont perdu du terrain par rapport à ceux en âge de travailler depuis le milieu des années 1990. C'est également ainsi que les personnes âgées peuvent afficher un taux de pauvreté (MPC) inférieur à celui de la population en âge de travailler, tout en ayant une prévalence plus élevée de faible revenu selon la MFR-Apl.

Les femmes et les hommes âgés ont suivi la même tendance selon les trois mesures de faible revenu — les femmes âgées affichant un taux plus élevé de faible revenu que les hommes âgés pour chacune des mesures (graphique 2). Les taux de faible revenu des femmes et des hommes âgés ont nettement diminué de la fin des années 1970 au milieu des années 1990. La tendance selon le SFR-Apl (et la MPC) a ensuite généralement régressé, tandis que selon la MFR-Apl, les taux ont commencé à augmenter au milieu des années 1990 (certaines variations ayant été observées pendant la pandémie de COVID-19).

Graphique 2
Statistiques du faible revenu des femmes et des hommes âgés, 1976 à 2022



Source : Statistique Canada. Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, tableau 11-10-0135-01.

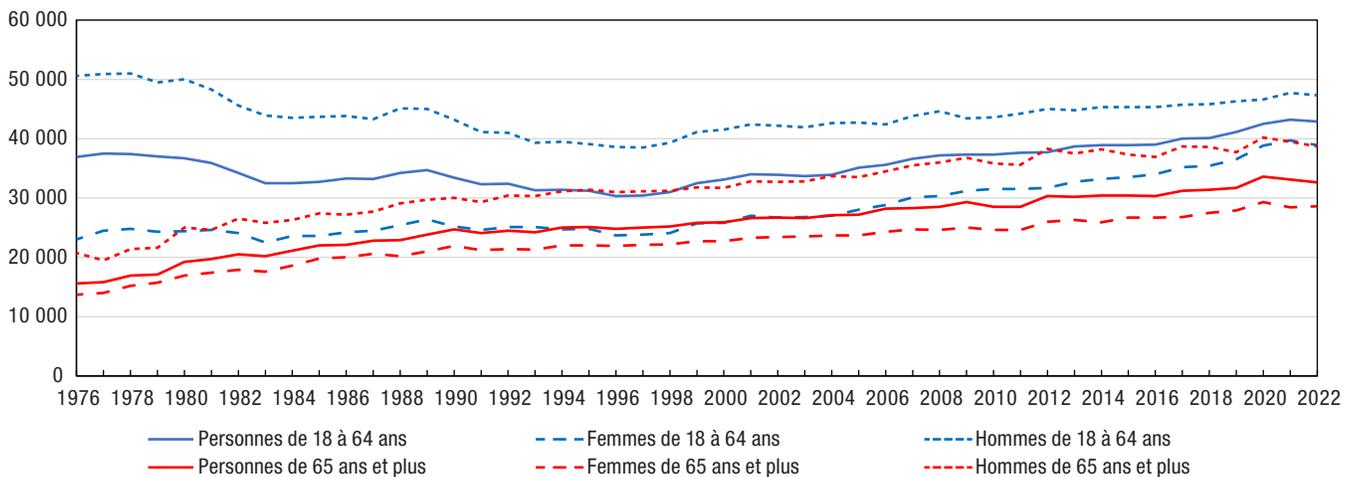
L'écart entre le revenu des personnes âgées et celui de la population en âge de travailler a diminué de 1976 à 1995, mais s'est creusé de 1996 à 2022

L'idée selon laquelle les tendances divergentes en fonction des différentes lignes de faible revenu refléteraient une hausse du niveau de revenu des personnes âgées au fil du temps et, à partir du milieu des années 1990, un élargissement de l'écart entre le revenu des personnes âgées et celui des personnes en âge de travailler correspond à la tendance du revenu médian après impôt des personnes âgées et des personnes en âge de travailler (graphique 3). De 1976 à 1995, le revenu médian après impôt (en excluant les revenus nuls) des personnes de 65 ans et plus a généralement augmenté et, au total, a nettement progressé de 60,9 %, passant de 15 600 \$ à 25 100 \$ (en dollars constants de 2022). Au cours de la même période, le revenu médian après impôt des personnes de 18 à 64 ans a diminué de 15,4 %, passant de 36 900 \$ à 31 200 \$.

De 1996 à 2022, le revenu médian après impôt des personnes âgées a continué de progresser (31,5 %), mais de façon moins marquée que celui des personnes de 18 à 64 ans (41,6 %). Le revenu médian après impôt des personnes âgées est passé de 24 800 \$ en 1996 à 32 600 \$ en 2022, et celui des personnes de 18 à 64 ans est passé de 30 300 \$ en 1996 à 42 900 \$ en 2022. En raison de ces tendances, même si le revenu médian après impôt des personnes âgées a généralement augmenté de 1976 à 2022, l'écart entre le revenu des personnes âgées et celui des personnes en âge de travailler s'est rétréci de 1976 à 1995, mais s'est creusé de 1996 à 2022.

Graphique 3 Revenu médian après impôt, selon le groupe d'âge et le genre, 1976 à 2022

dollars constants de 2022



Note : Revenu médian après impôt en excluant les revenus nuls.
Source : Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu.

Lorsqu'elle est désagrégée selon le genre, la tendance est similaire, mais différente entre les femmes et les hommes âgés (et leurs homologues plus jeunes).

De 1976 à 1995, le revenu médian après impôt des femmes âgées a connu une hausse considérable (60,6 %), passant de 13 700 \$ à 22 000 \$ (en dollars constants de 2022). Au cours de cette période, le revenu médian après impôt des femmes de 18 à 64 ans (7,8 %) n'a pas diminué, mais a augmenté de façon moins marquée que celui des femmes âgées, réduisant ainsi l'écart de revenu entre les femmes âgées et les femmes en âge de travailler. Au cours de la deuxième période, soit de 1996 à 2022, le revenu médian après impôt des femmes de 18 à 64 ans (64,1 %) a crû davantage que celui des femmes âgées (30,6 %), creusant ainsi l'écart de revenu entre les deux groupes.

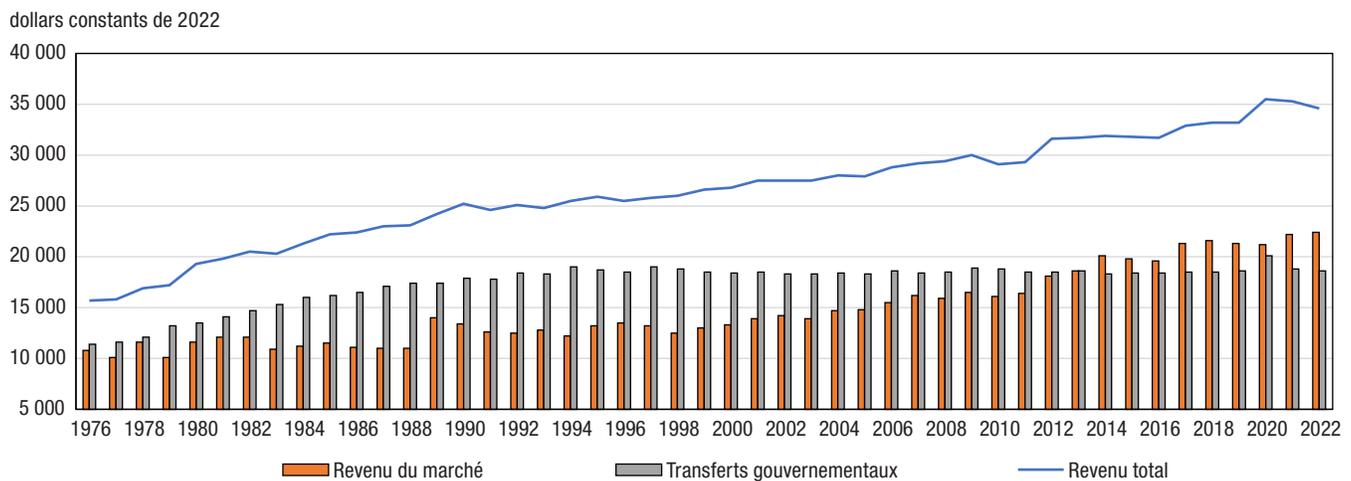
Chez les hommes, au cours de la première période, soit de 1976 à 1995, le revenu médian après impôt des hommes âgés (51,7 %) a augmenté de façon considérable, passant de 20 700 \$ à 31 400 \$, tandis que le revenu médian après impôt des hommes de 18 à 64 ans a diminué de 22,7 % (passant de 50 600 \$ à 39 100 \$), réduisant ainsi l'écart de revenu entre les hommes des deux groupes d'âge. Cependant, au cours de la deuxième période, soit de 1996 à 2022, le revenu médian après impôt des hommes âgés (24,8 %) a continué de progresser davantage que celui des hommes en âge de travailler (22,5 %), continuant ainsi de réduire l'écart de revenu entre les hommes jeunes et les hommes âgés, mais à un rythme plus lent.

Bien que l'écart global entre le revenu médian des personnes en âge de travailler et celui des personnes âgées ait diminué au fil du temps de 33,7 points de pourcentage, passant de 57,7 % en 1976 à 24,0 % en 2022, l'écart entre les femmes et les hommes âgés n'a pas régressé autant. De 1976 à 2022, le revenu médian des femmes était inférieur à celui des hommes. L'écart entre les genres au chapitre du revenu médian (en excluant les revenus nuls) était de 33,8 % en 1976, et il a diminué de 7,7 points de pourcentage au cours de la période à l'étude pour atteindre 26,1 % en 2022.

La croissance du revenu des personnes âgées : des transferts gouvernementaux au revenu du marché

De 1976 à 1995, période au cours de laquelle le revenu médian après impôt des personnes âgées a augmenté de 60,9 % (graphique 3) et leurs taux de faible revenu ont diminué de façon considérable (graphique 1), la croissance du revenu des personnes âgées était principalement attribuable aux transferts gouvernementaux (comme le RPC/RRQ, la SV et le SRG)⁶ (graphique 4). En effet, durant cette période, les transferts gouvernementaux destinés aux personnes âgées ont progressé de 64,0 %, et le montant qu'elles ont reçu est passé de 11 400 \$ en 1976 à 18 700 \$ en 1995 (en dollars constants de 2022). Au cours de la même période, le revenu médian du marché (qui comprend le revenu d'emploi, le revenu de retraite d'un régime privé et le revenu de placements)⁷ a augmenté à un rythme plus lent (22,2 %), passant de 10 800 \$ en 1976 à 13 200 \$ en 1995.

Graphique 4
Revenu du marché, transferts gouvernementaux et revenu total des personnes âgées, 1976 à 2022



Note : Revenu médian en excluant les revenus nuls.

Source : Statistique Canada. Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, tableau 11-10-0239-01.

En revanche, de 1996 à 2022, les transferts gouvernementaux n'ont presque pas augmenté (0,5 %), tandis que le revenu du marché a progressé de 65,9 %, devenant ainsi la principale source de la croissance du revenu chez les personnes âgées. L'élargissement des régimes de pension privés et l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail au cours des dernières décennies, ainsi que l'augmentation du nombre d'hommes et de femmes âgés qui ont continué de travailler après 65 ans, ont probablement contribué à la croissance du revenu du marché chez les personnes âgées.

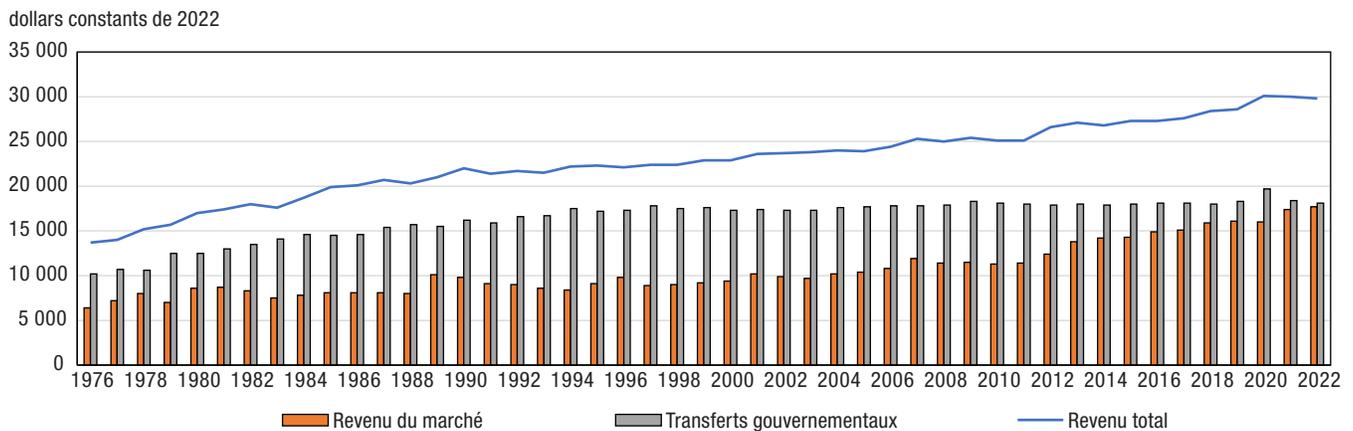
La tendance était différente chez les femmes et les hommes âgés (graphiques 5 à 8). Durant les deux périodes, la part des transferts gouvernementaux était plus importante chez les femmes âgées que chez les hommes âgés.

6. Les transferts gouvernementaux désignent la somme des prestations en espèces versées par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités au cours de l'année de référence. Ils comprennent : la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, les allocations ou allocations au survivant; les prestations de retraite, d'invalidité et au survivant du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec; les prestations d'assurance-emploi et du Régime québécois d'assurance parentale; les prestations pour enfants de programmes fédéraux et provinciaux; les prestations d'assistance sociale; les indemnités pour accidents du travail; l'allocation canadienne pour les travailleurs; les crédits pour la taxe sur les produits et les services et la taxe de vente harmonisée; et les autres revenus provenant de sources publiques.

7. Le revenu du marché désigne la somme du revenu d'emploi (traitements, salaires et commissions, revenu net d'un travail autonome dans une entreprise agricole ou non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession), du revenu de placements, du revenu de retraite d'un régime privé (pensions de retraite et rentes, y compris les versements provenant d'un régime enregistré d'épargne-retraite et d'un fonds enregistré de revenu de retraite) et des autres sources de revenu du marché au cours de la période de référence.

De 1976 à 1995, le revenu médian des femmes âgées a augmenté de 60,6 % (graphique 3), et cette croissance est principalement attribuable aux transferts gouvernementaux, qui ont crû de 68,6 % au cours de cette période (graphique 5). Le montant des transferts gouvernementaux reçu par les femmes âgées est passé de 10 200 \$ en 1976 à 17 200 \$ en 1995 (graphique 5), ce qui représente 58,2 % du revenu total des femmes âgées en 1995 (graphique 6). En fait, jusqu'en 2012, plus de 50 % du revenu total des femmes âgées provenait de transferts gouvernementaux (graphique 6).

Graphique 5
Revenu du marché, transferts gouvernementaux et revenu total des femmes âgées, 1976 à 2022

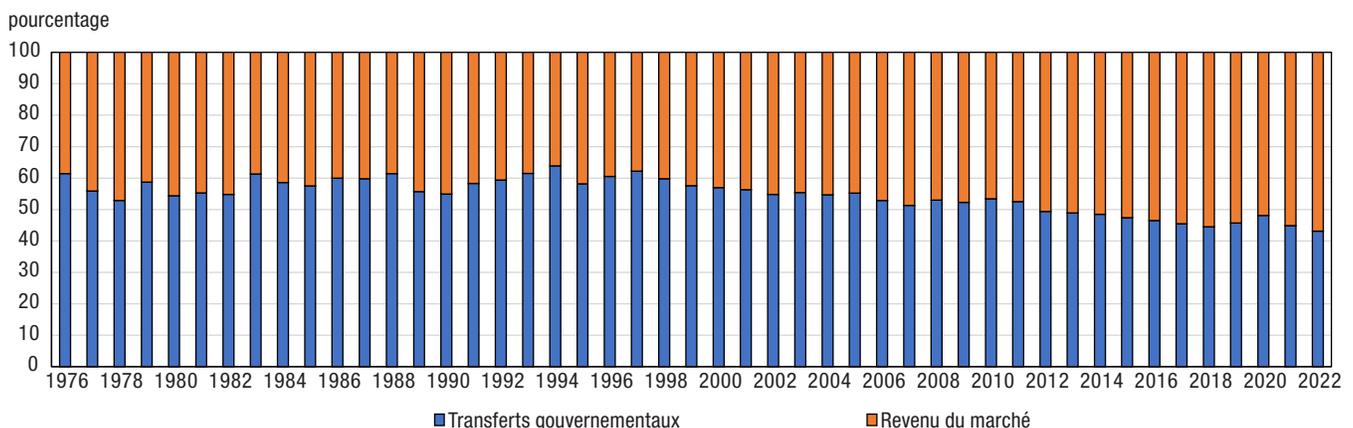


Note : Revenu médian en excluant les revenus nuls.

Source : Statistique Canada. Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, tableau 11-10-0239-01.

Durant la deuxième période, soit de 1996 à 2022, les transferts gouvernementaux ont continué de progresser (4,6 %), mais à un rythme moins rapide (graphique 5). Cette période a plutôt été marquée par une hausse importante (80,6 %) du revenu du marché des femmes âgées, qui est passé de 9 800 \$ en 1996 à 17 700 \$ en 2022 (graphique 5). Toutefois, malgré cette augmentation du revenu du marché, les transferts gouvernementaux représentaient tout de même 43,1 % du revenu total des femmes âgées en 2022 (graphique 6), ce qui semble indiquer que, sans les transferts gouvernementaux, le taux de faible revenu des femmes âgées aurait été plus élevé, et l'écart entre les taux de faible revenu observés chez les femmes et les hommes âgés aurait été plus grand.

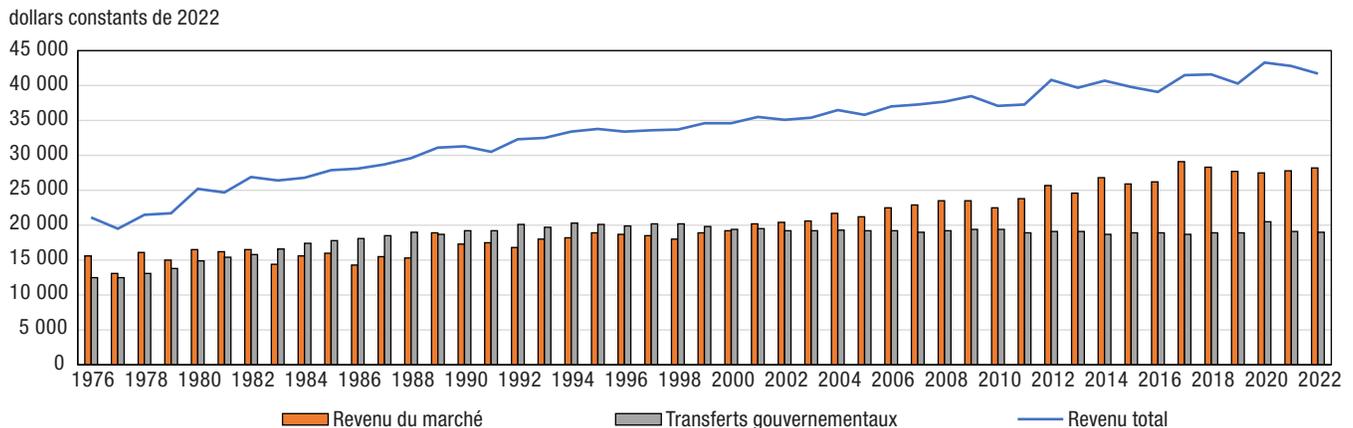
Graphique 6
Sources de revenu des femmes de 65 ans et plus (en proportion du revenu total agrégé), 1976 à 2022



Source : Statistique Canada. Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, tableau 11-10-0239-01.

En comparaison, chez les hommes âgés, alors que les transferts gouvernementaux ont augmenté de 60,8 % de 1976 à 1995 (graphique 7), ce qui a été à l'origine de l'augmentation globale de leur revenu pendant cette période, leurs transferts gouvernementaux n'ont jamais représenté la moitié de leur revenu total (graphique 8).

Graphique 7
Revenu du marché, transferts gouvernementaux et revenu total des hommes âgés, 1976 à 2022

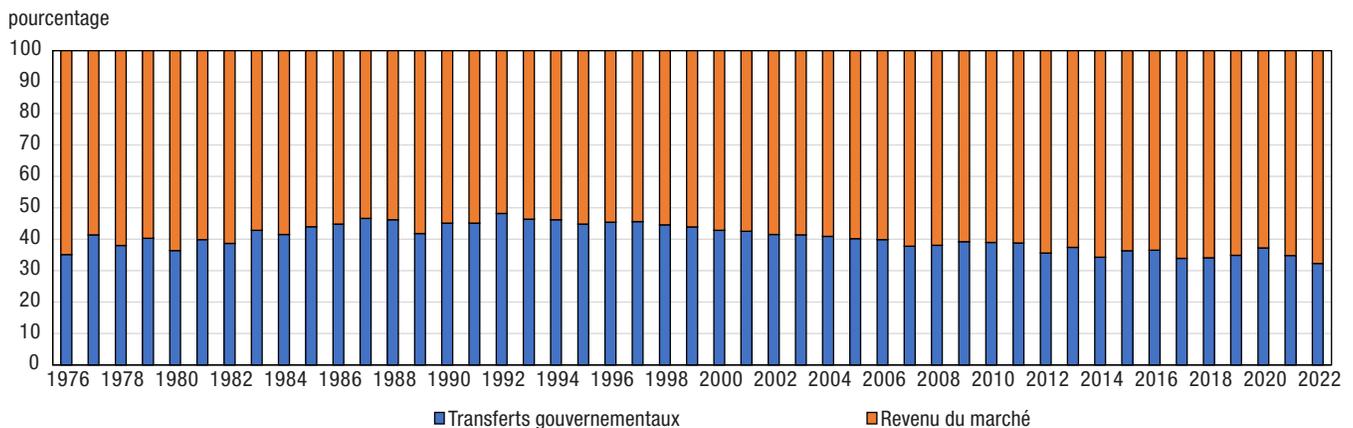


Note : Revenu médian en excluant les revenus nuls.

Source : Statistique Canada. Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, tableau 11-10-0239-01.

Au cours de la deuxième période, soit de 1996 à 2022, les transferts gouvernementaux ont diminué de 4,5 % chez les hommes âgés, tandis que le revenu provenant du marché a augmenté de 50,8 %, passant de 18 700 \$ en 1996 à 28 200 \$ en 2022 (graphique 7).

Graphique 8
Sources de revenu des hommes de 65 ans et plus (en proportion du revenu total agrégé), 1976 à 2022



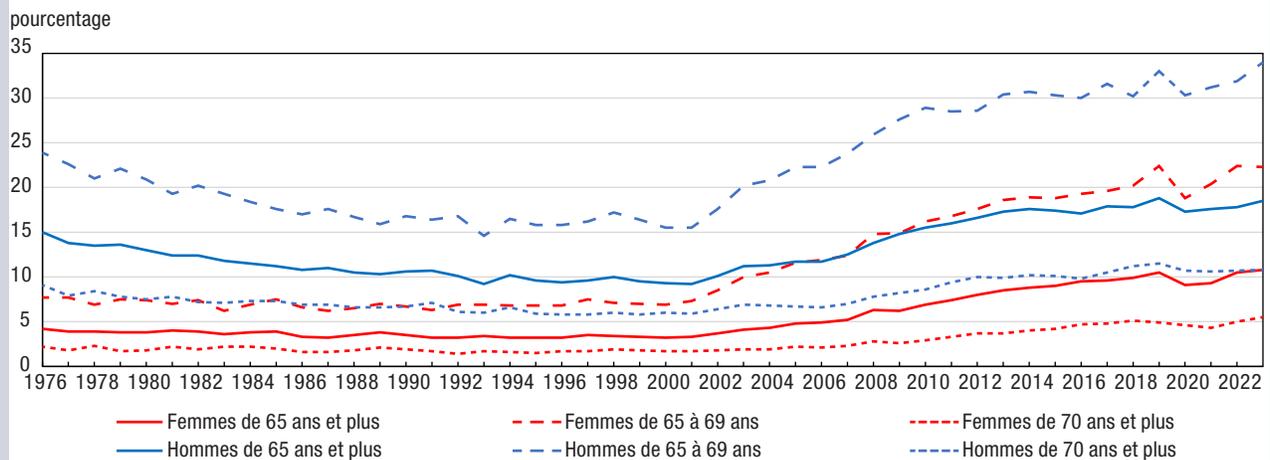
Source : Statistique Canada. Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement, tableau 11-10-0239-01.

Dans l'ensemble, les femmes âgées avaient un revenu plus faible, affichaient des taux de faible revenu et de pauvreté plus élevés, et comptaient davantage sur les transferts gouvernementaux que les hommes âgés. Compte tenu du fait que les transferts gouvernementaux augmentent le revenu global des personnes, réduisent les taux de faible revenu et atténuent l'écart entre les genres au chapitre des taux de faible revenu (Harding, 2018), ces résultats laissent entendre que le taux de faible revenu des femmes âgées aurait été beaucoup plus élevé et l'écart entre les genres aurait été plus grand sans ces transferts. Il convient toutefois de noter que les femmes âgées au Canada ne constituent pas un groupe homogène et que l'utilisation de données agrégées peut masquer des différences dans les expériences vécues par cette population.

Taux d'emploi des personnes âgées

Après avoir diminué de 1976 jusqu'au début des années 2000 (surtout chez les hommes âgés), les taux d'emploi des femmes et des hommes âgés ont augmenté, atteignant, en 2023, 10,8 % chez les femmes de 65 ans et plus (et 10,5 % en 2019, c.-à-d. avant la pandémie de COVID-19) et 18,5 % chez les hommes de 65 ans et plus (18,8 % en 2019).

Graphique 9
Taux d'emploi des femmes et des hommes âgés, selon le groupe d'âge, 1976 à 2023

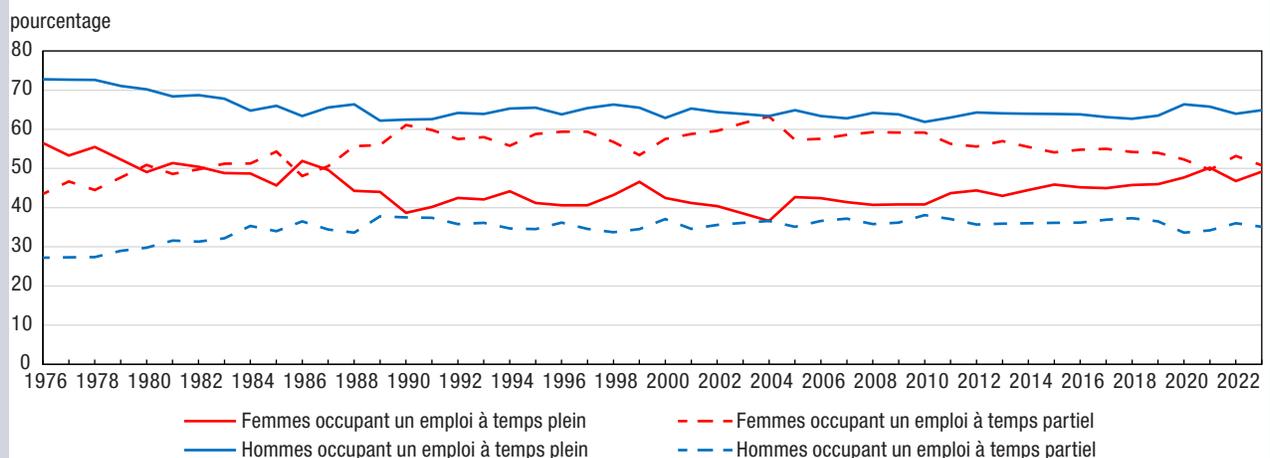


Source : Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles, tableau 14-10-0327-01.

Au sein de la population âgée, les hommes de 65 à 69 ans étaient les plus susceptibles d'occuper un emploi et les taux d'emploi des hommes âgés étaient supérieurs à ceux des femmes âgées pour la période complète et dans chaque groupe d'âge.

Parmi les personnes de 65 ans et plus qui étaient employées, les hommes âgés étaient plus susceptibles d'occuper un emploi à temps plein, tandis que les femmes âgées étaient, depuis la fin des années 1980, plus susceptibles d'en occuper un à temps partiel.

Graphique 10
Proportion de femmes et d'hommes âgés occupant un emploi à temps plein et à temps partiel, 1976 à 2023



Source : Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles, tableau 14-10-0327-01.

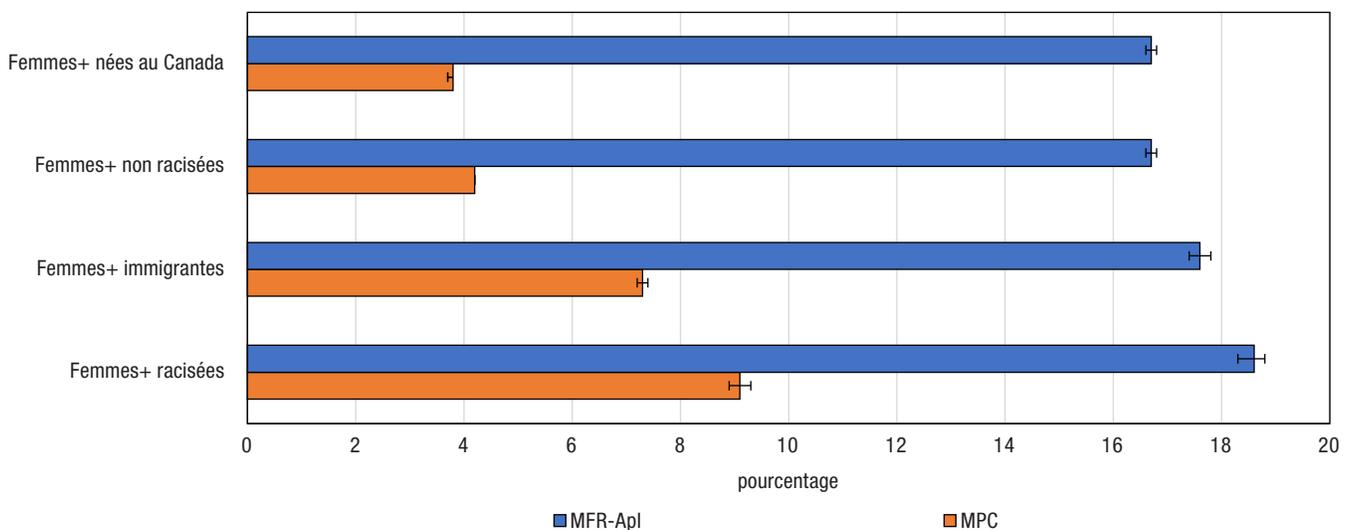
Section 2 : Un regard approfondi sur les taux de faible revenu et de pauvreté de différents groupes de femmes âgées

Les taux de pauvreté, les situations de faible revenu, le revenu médian ainsi que la part des différentes sources de revenu des femmes et des hommes âgés ont changé au fil du temps — les femmes âgées s’en tirant moins bien que les hommes âgés pour chacune de ces mesures. Dans cette deuxième section, fondée sur les données des recensements de la population de 2016 et de 2021 afin de permettre une désagrégation plus poussée des caractéristiques des femmes âgées, on présente un aperçu des taux de faible revenu et de pauvreté de différents groupes de femmes âgées en 2020, notamment les femmes âgées racisées⁸ et les femmes âgées immigrantes^{9,10}. Dans cette section, le taux de faible revenu est mesuré à l’aide de la MFR-Apl et le taux de pauvreté, à l’aide de la MPC.

Les femmes âgées racisées affichent les taux de faible revenu et de pauvreté les plus élevés

Selon les deux mesures, soit la MFR-Apl et la MPC, les femmes âgées racisées (18,6 % et 9,1 %, respectivement) étaient les plus susceptibles parmi tous les groupes à l’étude d’afficher un faible revenu en 2020, suivies des femmes âgées immigrantes (17,6 % selon la MFR-Apl et 7,3 % selon la MPC) (graphique 11). En comparaison, les femmes âgées nées au Canada affichaient les plus bas taux de faible revenu (MFR-Apl) (16,7 %) et de pauvreté (MPC) (3,8 %).

Graphique 11
Taux de faible revenu (MFR-Apl) et de pauvreté (MPC) chez les femmes âgées, selon certaines caractéristiques, 2020



Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Cependant, chez les femmes âgées racisées, les taux de pauvreté et de faible revenu variaient considérablement d’un groupe à l’autre (graphique 12).

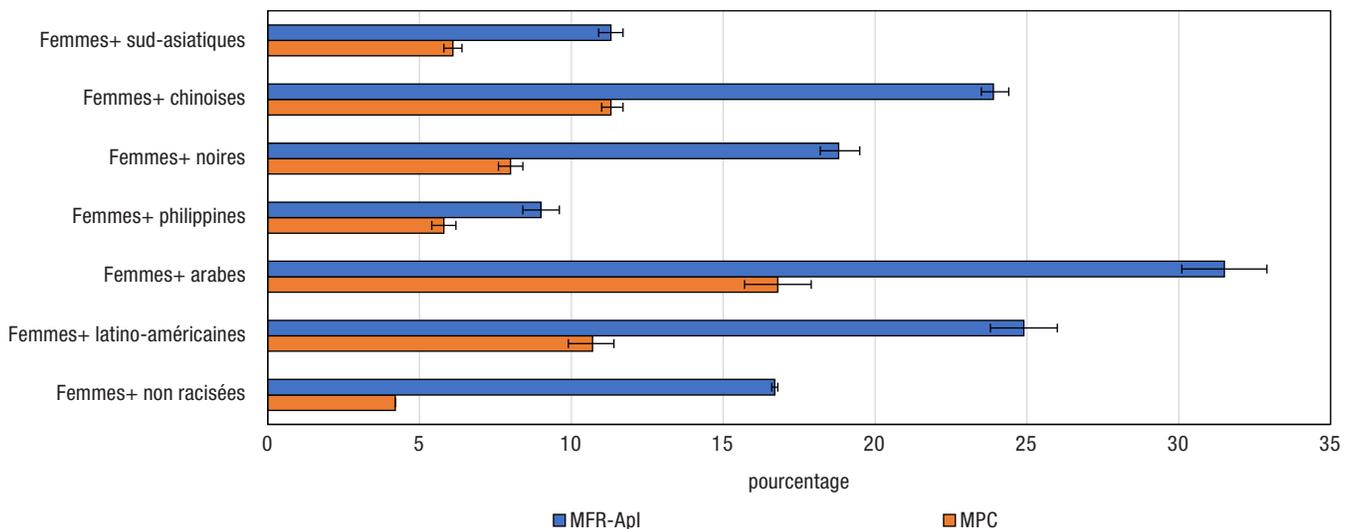
8. Dans cet article, les données sur les « groupes racisés » sont mesurées à l’aide de la variable « minorité visible ». Le « groupe non racisé » est mesuré à l’aide de la catégorie « n’appartient pas à une minorité visible » de la variable, à l’exclusion des répondants autochtones. Veuillez consulter la section Note aux lecteurs pour de plus amples renseignements. En outre, seuls les six plus grands groupes racisés sont examinés dans le cadre de cet article.
9. Dans le cadre du Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l’année civile 2020. Pour le Recensement de 2016, la période de référence pour les données sur le revenu est l’année civile 2015.
10. Il convient de noter que, puisqu’un ensemble de données différent est utilisé dans cette section, les résultats pourraient différer légèrement de ceux présentés dans la première section.

Parmi les femmes âgées racisées, les femmes philippines sont les moins susceptibles, d'avoir un faible revenu ou de vivre dans la pauvreté

Les femmes âgées arabes affichaient les plus hauts taux de faible revenu (31,5 %) et de pauvreté (16,8 %) des femmes âgées racisées à l'étude, tandis que les femmes âgées philippines présentaient les taux les plus faibles (9,0 % et 5,8 %, respectivement) parmi toutes les femmes âgées racisées.¹¹ Ces résultats correspondent à la tendance observée chez toutes les personnes racisées au Canada, où de plus grandes proportions de personnes arabes et de plus faibles proportions de personnes philippines sont en situation de faible revenu (Schimmele et al, 2023). En ce qui concerne les femmes âgées philippines, elles affichaient en fait un taux de faible revenu inférieur à celui des femmes âgées non racisées (16,7 %) et un taux de pauvreté légèrement plus élevé (5,8 % chez les femmes âgées philippines par rapport à 4,2 % chez les femmes âgées non racisées). Cela laisse entendre qu'une plus faible proportion de femmes philippines de 65 ans et plus que de femmes non racisées du même groupe d'âge avaient un revenu égal ou inférieur à la moitié de la médiane de la répartition du revenu (c.-à-d. un faible revenu), mais que, parmi les femmes âgées philippines qui avaient un faible revenu, une plus grande proportion d'entre elles avaient un revenu disponible inférieur au coût d'un « panier » de biens et de services précis, comparativement aux femmes âgées non racisées.

Graphique 12

Taux de faible revenu (MFR-Apl) et de pauvreté (MPC) chez les femmes âgées, selon les groupes racisés, 2020



Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

11. La plupart des femmes âgées racisées avaient également été immigrantes. Au Canada, les immigrants sont sélectionnés en fonction de trois grands objectifs : favoriser et promouvoir le développement économique (immigrant économique); réunir les familles (immigrant parrainé par la famille); et respecter les obligations internationales du pays et poursuivre sa tradition humanitaire (réfugié). Il convient de noter que 99,1 % des femmes âgées philippines étaient des immigrantes, et, parmi elles, un peu plus de la moitié (53,2 %) avaient été admises sous la catégorie économique, c.-à-d. qu'elles avaient été sélectionnées en fonction de leur contribution économique potentielle pour répondre aux besoins du marché du travail ou pour créer des opportunités économiques en possédant, exploitant ou investissant dans une entreprise ou en travaillant à leur compte. En comparaison, les proportions des femmes âgées immigrantes racisées admises sous la catégorie économique étaient les suivantes : 18,4 % pour les femmes sud-asiatiques; 43,0 % pour les femmes chinoises; 31,2 % pour les femmes noires; 36,7% pour les femmes arabes; et 20,9 % pour les femmes latino-américaines.

Le taux de faible revenu des femmes immigrantes de longue date non racisées de 65 ans et plus est assez similaire au taux observé chez les femmes âgées nées au Canada

Même si les taux de faible revenu et de pauvreté des femmes âgées immigrantes étaient plus élevés que ceux observés chez les femmes âgées nées au Canada (graphique 11), les proportions variaient selon la période d'immigration (tableau 1).

Parmi les femmes immigrantes de 65 ans et plus, les femmes immigrantes de longue date¹² affichaient des taux de faible revenu (17,4 %) et de pauvreté (6,6 %) significativement plus bas que ceux des femmes âgées ayant immigré récemment, pour qui le taux de faible revenu était de 19,8 % et le taux de pauvreté était de 17,4 %.

Lorsqu'un autre niveau de désagrégation est ajouté (groupes racisés) (tableau 1), les femmes immigrantes de longue date non racisées de 65 ans et plus (16,4 %) étaient autant susceptibles que les femmes non racisées nées au Canada du même groupe d'âge (16,7 %) de vivre dans une situation de faible revenu¹³. En outre, selon la MPC, les femmes immigrantes de longue date non racisées de 65 ans et plus (5,4 %) affichaient un taux de pauvreté plus élevé que celui des femmes âgées non racisées nées au Canada (3,8 %). Ces résultats semblent indiquer, d'une part, que des proportions similaires de femmes âgées non racisées nées au Canada et de femmes âgées immigrantes de longue date avaient un revenu égal ou inférieur à la moitié de la médiane de la répartition du revenu (c.-à-d. faisant partie du quartile inférieur de revenu) et, d'autre part, que parmi celles ayant un faible revenu, une plus forte proportion de femmes immigrantes de longue date de 65 ans et plus avaient un revenu disponible inférieur au coût d'un « panier » de biens et de services précis. Il convient également de souligner que la différence entre le taux de pauvreté des femmes nées au Canada et celui des femmes immigrantes de 65 ans est passée de 2,8 points de pourcentage lorsque l'on compare l'ensemble des femmes âgées nées au Canada à l'ensemble des femmes immigrantes de longue date de 65 ans et plus, à 1,6 point de pourcentage lorsque seules les femmes immigrantes de longue date non racisées et les femmes non racisées nées au Canada de 65 ans et plus sont prises en compte.

Tableau 1

Taux de faible revenu (MFR-Apl) et de pauvreté (MPC) chez les femmes de 65 ans et plus, selon le statut d'immigrante et la catégorie de population racisée, 2020

	MFR-Apl			MPC		
	Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		limite inférieure	limite supérieure		limite inférieure	limite supérieure
Toutes les catégories de population racisée						
Femmes+ immigrantes	17,6	17,4	17,8	7,3	7,2	7,4
Femmes+ immigrantes de longue date	17,4	17,2	17,6	6,6	6,5	6,7
Femmes+ immigrantes récentes	19,8	19,2	20,4	17,4	16,8	18,0
Femmes+ nées au Canada	16,7	16,6	16,8	3,8	3,8	3,9
Catégorie de population racisée						
Femmes+ immigrantes racisées	18,7	18,5	19,0	9,1	8,9	9,3
Femmes+ immigrantes de longue date racisées	18,7	18,5	19,0	8,1	7,9	8,3
Femmes+ immigrantes récentes racisées	18,8	18,1	19,5	17,0	16,4	17,7
Femmes+ racisées nées au Canada	14,9	13,8	16,0	6,1	5,4	6,9
Catégorie de population non racisée						
Femmes+ immigrantes non racisées	16,5	16,3	16,7	5,8	5,6	6,0
Femmes+ immigrantes de longue date non racisées	16,4	16,2	16,6	5,4	5,2	5,7
Femmes+ immigrantes récentes non racisées	24,3	22,7	25,9	19,1	17,7	20,6
Femmes+ non racisées nées au Canada	16,7	16,6	16,8	3,8	3,8	3,9

Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 2021.

12. Deux groupes de femmes immigrantes sont déterminés dans cet article en fonction du nombre d'années écoulées depuis qu'elles ont obtenu le statut d'immigrante reçue ou de résidente permanente au Canada. Ces groupes sont les suivants : les immigrantes récentes, c'est-à-dire celles qui ont obtenu le statut d'immigrante reçue ou de résidente permanente pour la première fois dans les 10 années précédant le recensement (2011 à 2021); et les immigrantes de longue date, c'est-à-dire celles qui ont obtenu le statut d'immigrante reçue ou de résidente permanente pour la première fois il y a plus de 10 ans au moment de l'enquête (2010 ou avant).
13. La différence entre les taux de faible revenu des femmes immigrantes non racisées de longue date et les femmes non racisées nées au Canada n'est pas statistiquement significative.

Les personnes non racisées et celles nées au Canada de 65 ans et plus affichent les écarts les plus importants entre les genres au chapitre des taux de pauvreté et du faible revenu

Selon les données des recensements de la population de 2021 et de 2016, le taux de pauvreté (MPC) des femmes de 65 ans et plus était de 5,0 % en 2020, en baisse par rapport à 8,9 % en 2015. Bien que les femmes demeurent légèrement plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les hommes du même groupe d'âge (4,3 %), l'écart entre les genres au chapitre du taux de pauvreté a diminué, passant de 1,7 point de pourcentage en 2015 à 0,7 en 2020. L'écart entre les genres au chapitre du taux de faible revenu (MFR-Apl) a également régressé, mais dans une bien moindre mesure, passant de 4,7 points de pourcentage en 2015 à 4,3 en 2020.

L'écart entre les genres variait également selon les caractéristiques des femmes et des hommes âgés. Même si les femmes âgées racisées affichaient les taux de faible revenu et de pauvreté les plus élevés en 2020 (graphique 11), l'écart entre les femmes et les hommes âgés racisés était le plus faible (car les taux de faible revenu et de pauvreté des hommes âgés racisés étaient également les plus élevés parmi les différents groupes d'hommes âgés) (tableaux 2 et 3). Ce résultat laisse supposer que le fait de faire partie de la population racisée semble jouer un rôle plus important dans l'explication du faible revenu et de la pauvreté que le fait d'être une femme ou un homme. Toutefois, cela n'était pas le cas pour tous les groupes racisés. Les Arabes affichaient les écarts entre les genres au chapitre des taux de faible revenu (6,6 points de pourcentage) et de pauvreté (3,0 points de pourcentage) les plus importants de tous les groupes racisés, mais aussi de toute la population à l'étude.

Tableau 2

Taux de faible revenu (MFR-Apl) et de pauvreté (MPC) des femmes et des hommes âgés, selon le groupe racisé et le statut d'immigrant, 2020

	MFR-Apl			MPC		
	Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		Pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		limite inférieure	limite supérieure		limite inférieure	limite supérieure
Femmes+ non racisées	16,7	16,6	16,8	4,2	4,2	4,2
Hommes+ non racisés	12,1	12,0	12,2	3,5	3,5	3,6
Femmes+ racisées	18,6	18,4	18,9	9,1*	8,9	9,3
Hommes+ racisés	16,3	16,1	16,5	8,8	8,6	9,0
Femmes+ sud-asiatiques	11,3	10,9	11,7	6,1*	5,8	6,4
Hommes+ sud-asiatiques	9,5	9,2	9,9	5,5	5,2	5,8
Femmes+ chinoises	23,9	23,4	24,3	11,3*	10,9	11,6
Hommes+ chinois	21,8	21,3	22,3	11,3	10,9	11,7
Femmes+ noires	18,8	18,1	19,4	8,0*	7,6	8,4
Hommes+ noirs	15,2	14,5	15,8	7,8	7,3	8,3
Femmes+ philippines	9,0	8,4	9,6	5,8	5,4	6,2
Hommes+ philippins	6,3	5,7	6,9	3,9	3,5	4,5
Femmes+ arabes	31,5	30,2	32,9	16,8	15,7	17,9
Hommes+ arabes	24,9	23,7	26,1	13,8	12,9	14,8
Femmes+ latino-américaines	24,9	23,8	26,0	10,7*	10,0	11,5
Hommes+ latino-américains	20,9	19,8	22,1	10,8	9,8	11,9
Femmes+ nées au Canada	16,7	16,6	16,8	3,8	3,8	3,9
Hommes+ nés au Canada	12,2	12,1	12,3	3,3	3,2	3,3
Femmes+ immigrantes	17,6	17,4	17,8	7,3	7,2	7,4
Hommes+ immigrants	13,7	13,5	13,9	6,5	6,4	6,6
Femmes+ immigrantes récentes	19,8*	19,2	20,4	17,4*	16,8	18,0
Hommes+ immigrants récents	20,3	19,5	21,1	18,3	17,5	19,1
Femmes+ immigrantes de longue date	17,4	17,2	17,6	6,6	6,5	6,7
Hommes+ immigrants de longue date	13,3	13,1	13,5	5,8	5,7	5,9

* La différence entre les femmes et les hommes de ce groupe particulier n'est pas statistiquement significative.

Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Au sein de la population immigrante âgée, il n'y avait pas de différence statistiquement significative entre les taux de faible revenu et de pauvreté des hommes et des femmes de 65 ans et plus ayant immigré récemment, contrairement à la population immigrante de longue date, pour laquelle l'écart entre les genres au chapitre du taux de faible revenu était de 4,1 points de pourcentage (et de 0,8 point de pourcentage pour l'écart au chapitre du taux de pauvreté) en 2020.

Tableau 3
Écarts entre les genres au chapitre des taux de faible revenu (MFR-Apl) et de pauvreté (MPC) des personnes âgées, selon le groupe racisé et le statut d'immigrant, 2020

	Écart entre les genres (point de pourcentage)	
	MFR-Apl	MPC
Femmes+ et hommes+ non racisés	4,6	0,7
Femmes+ et hommes+ racisés	2,3	...
Femmes+ et hommes+ sud-asiatiques	1,8	...
Femmes+ et hommes+ chinois	2,1	...
Femmes+ et hommes+ noirs	3,6	...
Femmes+ et hommes+ philippins	2,7	1,9
Femmes+ et hommes+ arabes	6,6	3,0
Femmes+ et hommes+ latino-américains	4,0	...
Femmes+ et hommes+ nés au Canada	4,5	0,5
Femmes+ et hommes+ immigrants	3,9	0,8
Femmes+ et hommes+ immigrants récents
Femmes+ et hommes+ immigrants de longue date	4,1	0,8

... n'ayant pas lieu de figurer, la différence entre les femmes et les hommes de ce groupe particulier n'est pas statistiquement significative.

Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Dans l'ensemble, lorsque les données agrégées sont utilisées, les écarts les plus importants entre les genres, c'est-à-dire les différences les plus prononcées entre les femmes et les hommes âgés au chapitre des taux de faible revenu et de pauvreté en 2020, ont été observés au sein de la population née au Canada et de la population non racisée.

Conclusion

À l'aide de différentes mesures du faible revenu, la présente étude démontre que les personnes de 65 ans et plus au Canada s'en tirent mieux au chapitre du revenu qu'au cours des dernières décennies (de 1976 à 2022), mais qu'en même temps, leur revenu a tout de même perdu du terrain par rapport à celui des personnes en âge de travailler de 18 à 64 ans depuis le milieu des années 1990.

Le présent article montre également que, même si les situations de faible revenu des femmes et des hommes âgés ont suivi la même tendance au fil du temps, les femmes âgées affichaient des taux plus élevés de faible revenu que les hommes âgés durant la période à l'étude et tiraient une part plus importante de leur revenu des transferts gouvernementaux. En fait, les transferts gouvernementaux représentaient plus de 50 % du revenu total des femmes âgées jusqu'en 2012 et constituaient 43,1 % de leur revenu total en 2022. À titre de comparaison, les transferts gouvernementaux n'ont jamais représenté la moitié du revenu total des hommes âgés et constituaient 32,3 % de leur revenu total en 2022.

Malgré la part plus importante de transferts gouvernementaux reçus par les femmes âgées, la différence entre le revenu médian des hommes âgés et celui des femmes âgées a peu diminué au fil du temps. L'écart entre les genres au chapitre du revenu médian après impôt était de 33,8 % en 1976 et il a diminué de 7,7 points de pourcentage au cours de la période à l'étude pour atteindre 26,1 % en 2022.

Le taux de faible revenu des femmes âgées était plus élevé que celui des hommes âgés au cours de la période à l'étude, et les écarts les plus importants entre les genres, c'est-à-dire les différences les plus prononcées entre les femmes et les hommes âgés au chapitre des taux de faible revenu, ont été observés au sein de la population née au Canada et de la population non racisée.

En outre, l'étude révèle qu'il y avait de fortes variations entre les différents groupes de femmes âgées pour ce qui est des taux de faible revenu et de pauvreté. Parmi tous les groupes de femmes âgées à l'étude, les femmes âgées racisées étaient les plus susceptibles d'afficher un faible revenu ou de vivre dans la pauvreté (18,6 % selon la MFR-Apl et 9,1 % selon la MPC) en 2020, suivies des femmes âgées immigrantes (17,6 % selon la MFR-Apl et 7,3 % selon la MPC).

Parmi les femmes âgées racisées, les femmes philippines étaient les moins susceptibles d'afficher un faible revenu (9,0 %) ou de vivre dans la pauvreté (5,8 %). En fait, elles présentaient un taux de faible revenu moins élevé que celui des femmes âgées non racisées (16,7 %). En revanche, les femmes âgées arabes affichaient les taux de faible revenu et de pauvreté les plus élevés (31,5 % selon la MFR-Apl et 16,8 % selon la MPC) en 2020.

En ce qui concerne les femmes âgées immigrantes, les résultats variaient considérablement en fonction du nombre d'années que ces immigrantes ont vécu au Canada et de leur appartenance ou non à un groupe racisé. Le taux de faible revenu des femmes immigrantes de longue date non racisées de 65 ans et plus (16,4 %) était le plus faible parmi toutes les femmes immigrantes du même groupe d'âge et était aussi assez similaire au taux observé chez les femmes âgées non racisées nées au Canada (16,7 %) en 2020.

Dans l'ensemble, l'écart entre les femmes et les hommes âgés au chapitre des taux de faible revenu et de pauvreté, du revenu médian et des sources de revenu, de même que les variations entre les différents groupes de femmes âgées pour ce qui est des taux de faible revenu et de pauvreté, illustrent l'importance d'effectuer une analyse comparative entre les sexes plus pour examiner le recoupement entre le genre et différentes caractéristiques, afin de mieux décrire les expériences distinctes de divers groupes de la population âgée. Les recherches futures sur le taux de pauvreté et la situation de faible revenu des femmes et des hommes âgés au Canada pourraient se concentrer sur les effets interactionnels de diverses caractéristiques (telles que le genre, les caractéristiques ethnoculturelles, le statut d'immigrant [incluant la période d'immigration et la catégorie d'admission]) et leur pouvoir explicatif de l'écart entre les genres en matière de faible revenu et de pauvreté.

Note aux lecteurs

La première section du présent article (dont les estimations sont présentées dans les graphiques 1 à 8) est fondée sur les données de l'[Enquête sur les finances des consommateurs](#) (EFC) de 1976 à 1992, sur une combinaison de données de l'EFC et de l'[Enquête sur la dynamique du travail et du revenu](#) (EDTR) de 1993 à 1997, sur les données de l'EDTR de 1998 à 2011 et sur les données de l'[Enquête canadienne sur le revenu](#) à partir de 2012. Aux fins de l'étude, l'échantillon de population tiré de ces enquêtes regroupe toutes les personnes au Canada, à l'exception des résidents des territoires, des personnes vivant en établissement, des personnes vivant dans les réserves et autres établissements autochtones, ainsi que des membres des Forces canadiennes vivant dans des camps militaires.

La deuxième section utilise les données du questionnaire détaillé du [Recensement de la population](#) de 2021 pour permettre une désagrégation plus poussée. Statistique Canada mène le Recensement de la population tous les cinq ans. Celui-ci vise à fournir des renseignements sur les personnes et les unités de logement au Canada selon leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Il s'agit de la principale source de données socioéconomiques pour des groupes de population précis et pour des régions géographiques particulières ou de petite taille. Un échantillon d'environ 25 % des ménages canadiens reçoit un questionnaire détaillé. Tous les autres ménages reçoivent un questionnaire abrégé. Cela signifie que, bien que des renseignements démographiques soient recueillis auprès de l'ensemble de la population, un échantillon aléatoire d'un logement privé sur quatre au Canada est sélectionné systématiquement pour recevoir le questionnaire détaillé.

Pour la première fois, en 2021, le recensement comprenait des questions sur le sexe à la naissance et le genre des personnes. Bien que des données sur le sexe à la naissance soient nécessaires pour mesurer certains indicateurs, à compter du Recensement de 2021, le genre (et non le sexe) est la variable normalisée utilisée dans les concepts et les classifications. Pour obtenir plus de renseignements sur le nouveau concept de genre, veuillez consulter le [Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021](#). Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Dans la deuxième section de cet article, la catégorie « femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. Un feuillet d'information sur les concepts de genre intitulé [Comblar les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021](#) est également disponible.

Dans le présent article, les données sur les groupes racisés sont mesurées à l'aide de la variable « minorité visible ». Le « groupe non racisé » est mesuré à l'aide de la catégorie « n'appartient pas à une minorité visible » de la variable, à l'exclusion des répondants autochtones. Aux fins de la présente étude, les répondants autochtones ne font pas partie du groupe racisé ni du groupe non racisé. Le terme « minorité visible » réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#). La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme étant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais. Dans cet article, les taux de faible revenu et de pauvreté ne sont étudiés que pour les six plus grands groupes racisés, c.-à-d., les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains et les Arabes.

Références

- Aldridge, H. (2017). [Backgrounder: How do we measure poverty?](#) Toronto : Maytree.
- Cotton, C. (2000). [D'une enquête à l'autre : Une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR, 1989-1997](#). *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
- Harding, A. (2018). [L'effet des programmes de transferts gouvernementaux sur les taux de faible revenu : une analyse comparative entre les sexes, 1995 à 2016](#). *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada.
- HUMA (Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées). (2010). [Plan fédéral de réduction de la pauvreté : travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada](#). Chambre des communes. Ottawa, 350 pages.
- Lathe, H. (2005). [Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003](#). *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada.
- Murphy, B., Zuang, X et Dionne, C. (2012). [Le faible revenu au Canada : une perspective multi-lignes et multi-indices](#). *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada.
- Myles, J. (2000). [La maturation du système de revenu de retraite du Canada : Niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés](#). *Direction des études analytiques – Documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.
- Myles, J. (2010). [The Maturation of Canada's Retirement Income System: Income Levels, Income Inequality and Low Income Among Older Persons](#). *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, 19(3), 287-316.
- Schimmele, C., Hou, F. et Stick, M. (2023). [La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre](#). *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36280001 au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2015). [Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011](#). *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002MIF au catalogue.
- Statistique Canada. (2016a). [Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul](#). *Série de documents de recherche – Revenu*, produit n° 75F0002M au catalogue.
- Statistique Canada. (2016b). [Le revenu des personnes âgées de 1976 à 2014 : quatre décennies, deux tendances](#). *Mégatendances canadiennes*, produit n° 11-630-X2016008 au catalogue.
- Statistique Canada. (2022). [Alors que les postes vacants sont nombreux et que le taux de chômage est à un niveau historiquement bas, le Canada fait face à une vague record de retraites au sein d'une main-d'œuvre qui vieillit : le nombre de personnes de 65 ans et plus a crû six fois plus vite que celui des enfants de 0 à 14 ans](#), *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue.
- Statistique Canada. (s. d.). [Tableau 11-10-0239-01 Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement](#).
- Statistique Canada. (s. d.). [Tableau 14-10-0327-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles](#).
- Statistique Canada. (s. d.). [Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique](#).
- Statistique Canada. (s. d.). [Tableau 17-10-0005-01 Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et genre](#).